

L'exemple de Louis XIV, dans une circonstance analogue à celle de Martin Poli, fut suivi par son successeur.

Un orfèvre de Grenoble, Dupré, venu à Paris, où il s'était établi joaillier, découvrit, en s'occupant à fondre des cristaux pour en faire de faux diamants, une liqueur inflammable dont l'activité était si grande qu'elle consumait ce qu'elle touchait sans qu'on pût l'éteindre. L'eau, disait-on, ne faisait qu'en accroître la puissance destructrice.

Après qu'il se fut bien assuré de sa diabolique découverte, Dupré crut devoir la communiquer à la cour. Il entreprit des expériences sur le canal de Versailles, fut envoyé dans divers ports de mer : le succès de l'invention nouvelle fut à ce point terrible qu'il remplit d'épouvante les plus farouches marins.

Louis XV allait-il s'assurer les avantages qu'il pouvait retirer d'un pareil moyen de destruction ? Que non !

Reconnaissant qu'une semblable découverte aurait des suites trop funestes à l'humanité si elle se répandait, le souverain acheta le silence du chimiste – c'est ce que l'on pourrait appeler une dépense utile – en le décorant de Saint-Michel et lui accordant une pension considérable.

Dans l'éloge qu'il fit devant l'Académie royale des sciences de son collègue Poli, Fontenelle dont on connaît l'esprit, disait en guise de conclusion :

« On peut avoir regret que la poudre à canon n'ait pas été présentée à un prince de ce caractère. »

Quel trait nous eût laissé l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes* si, vivant de nos jours, il avait eu l'heureux privilège de connaître, comme nous, les vertus de l'atome ?